

QUESTIONS

RÉPONSES

Dimanche matin, je rentre du marché et je constate que l'ascenseur est en panne ; j'appelle Urgence Week-end 3F ?

NON, car votre bailleur a passé des contrats d'entretien spécifiques avec des entreprises pour l'entretien des ascenseurs. Vous devez donc appeler la société qui entretient les ascenseurs de votre immeuble. Elle dispose elle-même d'un service d'urgence. Vous trouverez ses coordonnées sur le panneau d'information situé dans votre hall.

Vendredi soir, à 22 h, je rentre chez moi et constate qu'il n'y a plus de lumière dans aucun hall d'entrée. Je fais le numéro d'Urgence Week-end 3F ?

OUI, Urgence Week-end 3F fera intervenir une entreprise dans les meilleurs délais pour rétablir le courant dans l'immeuble.

Samedi, 15 h, je rentre chez moi et constate que ma machine à laver a fui et inondé l'appartement ; je téléphone à Urgence Week-end 3F ?

NON, ce service ne concerne que les parties communes de votre immeuble. Vous devez donc vous mettre en relation avec un plombier et votre assureur pour régler ce problème qui ne concerne que votre appartement.

Le 1^{er} mai, en sortant de mon appartement, je remarque une odeur de gaz dans l'escalier, j'appelle Urgence Week-end 3F ?

OUI, mais après avoir d'abord appelé les pompiers.

Samedi matin, j'ouvre mon courrier et constate une anomalie sur mon avis d'échéance ; je compose le numéro d'Urgence Week-end 3F ?

NON, Urgence Week-end 3F ne concerne que les incidents techniques et ne traite pas les problèmes administratifs. Vous réglerez cette question avec votre agence le lundi suivant.

Dans la nuit de samedi à dimanche, un incendie se déclare dans l'immeuble, j'appelle Urgence Week-end 3F ?

OUI, mais après avoir d'abord appelé les pompiers.

Le 15 août, ma chaudière ne fonctionne plus, j'appelle Urgence Week-end 3F ?

NON, comme pour les ascenseurs, 3F a passé des contrats d'entretien spécifiques avec des entreprises pour l'entretien des chaudières. Les coordonnées de l'entreprise que vous devez contacter se trouvent dans votre hall.

Vendredi soir, je rentre chez moi et je casse la clé dans la serrure, j'appelle Urgence Week-end 3F ?

NON, vous appelez plutôt un serrurier !

Dimanche soir, de retour de week-end, je remarque de mauvaises odeurs et de l'eau souillée dans les sanitaires, je contacte Urgence Week-end 3F ?

OUI, il y a certainement eu un problème de refoulement des eaux usées dans votre appartement ; nous ferons intervenir une entreprise dans les plus brefs délais pour désengorger les canalisations.



Urgence Week-end

Réagir rapidement en cas d'incident grave dans votre immeuble



Tous les week-ends, votre bailleur veille sur votre immeuble...

Dégât lié aux intempéries

Les tempêtes provoquent parfois des dégâts importants sur les bâtiments (portes arrachées, toitures endommagées). Si votre immeuble subit des dommages, contactez Urgence Week-end 3F.

Incendie ou explosion

Si le feu se déclenche dans les parties communes (hall, escalier) ou chez vous, vous devez d'abord appeler les pompiers en composant le 18. Vous appelez ensuite Urgence Week-end 3F afin que les mesures nécessaires soient prises rapidement.

Fuite d'eau dans les parties communes de l'immeuble

En cas d'inondation, notamment dans le hall, dans les escaliers, dans une gaine technique ou le local de stockage des ordures ménagères, appelez immédiatement Urgence Week-end 3F.

► *Par contre, cette assistance ne s'applique pas pour les appartements. Si vous avez une fuite chez vous, c'est donc votre plombier qu'il faut appeler et non pas Urgence Week-end 3F.*

Panne d'électricité dans l'immeuble

Si le courant est coupé dans l'ensemble de l'immeuble, contactez Urgence Week-end 3F.

Avant d'appeler, vérifiez que la panne est bien générale et qu'il ne s'agit pas d'un simple problème d'ampoule dans un hall.

► *Par contre, si la coupure ne concerne que votre appartement, ou le quartier (réverbères éteints dans la rue) appelez directement vos correspondants EDF.*

Engorgement des canalisations d'eaux usées de l'immeuble

Si vous constatez de tels phénomènes d'engorgement, appelez Urgence Week-end 3F.

Vous éviterez ainsi des désagréments pour tous les locataires.

Dans ces cas précis, un seul numéro à composer :

08 11 36 00 08

► En appelant **Urgence Week-end 3F**, vous parlerez à un professionnel qui prendra toutes les dispositions nécessaires pour régler cette situation d'urgence.

3F met à votre disposition, tous les week-ends et jours fériés, un numéro d'urgence lorsqu'un incident technique grave se produit dans les parties communes de votre immeuble.

3F peut ainsi apporter rapidement une solution adaptée.

08 11 36 00 08

INCIDENT GRAVE

- Tempête
- Incendie
- Explosion

INCIDENT DANS LES PARTIES COMMUNES

- Fuite d'eau
- Panne d'électricité
- Engorgement

Cependant, ce numéro ne remplace pas celui des pompiers et du SAMU (112) lorsqu'une personne est en danger.